

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21

Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

239^{EME} REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

24 AOUT 2010

PSC/PR/BR(CCXXXIX)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 239^{EME} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 239^{ème} réunion tenue le 24 août 2010, a suivi une communication du Représentant spécial adjoint du Président de la Commission de l'UA pour la Somalie, ainsi que celles du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Somalie et du représentant de l'IGAD sur la situation en Somalie. Le Conseil a également suivi une présentation du représentant du Gouvernement fédéral de transition (TFG) de Somalie.

Le Conseil a pris note des efforts déployés par le Gouvernement fédéral de transition, sous la présidence de Sheikh Sharif Cheikh Ahmed, pour la promotion du dialogue et de la réconciliation entre les somaliens, y compris en direction des groupes restés en dehors du processus de paix de Djibouti.

Le Conseil a encouragé le TFG et Ahlu Sunna Wal Jammaj (ASWJ) à mettre en œuvre l'Accord conclu à Addis-Abeba, le 15 Mars 2010. Le Conseil a également encouragé le TFG et la région somalienne du Puntland à mettre en œuvre l'Accord signé le 12 avril 2010. Le Conseil a exhorté le TFG et ASWJ à renforcer leur cohésion interne et à oeuvrer résolument, de bonne foi et dans la transparence, pour la réconciliation nationale et l'unité entre tous les somaliens, conformément aux principes et objectifs de l'Accord de Djibouti d'août 2008.

Le Conseil a réaffirmé son soutien au TFG de la Somalie et a salué les contributions de certains États membres à cet effet. À cet égard, le Conseil a salué les efforts déployés par l'AMISOM, en collaboration avec le TFG, le PNUD, l'Union européenne et d'autres partenaires, dans la formation et la reconstitution de la police somalienne (SPF). Le Conseil a lancé un appel pour un soutien accru, y compris dans la reconstruction harmonieuse des forces de sécurité nationales fonctionnelles et de renforcement des capacités, afin de permettre au TFG de neutraliser les éléments armés qui entreprennent des attaques contre le Gouvernement et de fournir des services de base à la population.

Le Conseil a, en outre, encouragé l'AMISOM à continuer à jouer un rôle de coordination de l'ensemble des efforts de renforcement des capacités en Somalie, et a appelé la communauté internationale à assurer la subsistance et le maintien des forces de sécurité somaliennes. Le Conseil a renouvelé sa gratitude aux pays contributeurs de troupes (TCC), à savoir le Burundi et l'Ouganda, pour l'engagement sans faille qu'ils ont démontré dans le déploiement continu et accru de troupes et d'autres ressources pour l'AMISOM.

Le Conseil a réitéré son appel aux États membres de l'UA pour qu'ils contribuent des troupes à l'AMISOM, afin de permettre à la mission d'atteindre ses effectifs autorisés.

Le Conseil s'est félicité de la décision de la 15^{ème} Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etats et de Gouvernement de l'IGAD, tenue à Addis Abeba, le 5 juillet 2010, telle qu'entérinée par la 15^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UA, à Kampala. A cet égard, le Conseil a appelé la communauté internationale à saisir l'opportunité de cette nouvelle dynamique pour la paix et la réconciliation nationale en Somalie. En outre, le Conseil attend avec intérêt la présentation rapide par le Président de la Commission d'un rapport sur le concept d'opérations révisé, en conformité avec ces décisions, et la situation globale en Somalie, afin de lui permettre de prendre les mesures nécessaires.

Le Conseil a encouragé le Président de la Commission, en application de la décision de la 15^e session ordinaire de la Conférence de l'UA tenue à Kampala du 25 au 27 juillet 2010, à accélérer le processus de nomination d'une personnalité de haut niveau afin de renforcer le soutien international et l'attention pour la Somalie.

Le Conseil s'est félicité de la nomination de l'Ambassadeur Augustine Mahiga en qualité de Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et lui a exprimé son soutien à ses efforts, et l'a encouragé à travailler en étroite collaboration avec le Représentant spécial de l'UA pour la Somalie et les acteurs régionaux en faveur de la paix et de la réconciliation nationale en Somalie.

Le Conseil a fermement condamné les attentats et autres actes de violence perpétrés par Al Shabaab et d'autres groupes terroristes contre le TFG, le peuple somalien et l'AMISOM. Le Conseil a également condamné les attaques terroristes odieuses perpétrées contre des civils innocents à Kampala, le 11 juillet 2010, et revendiquées par Al Shabaab.

Addis Abeba, le 24 août 2010